



## BULLETIN MUNICIPAL n°34 – Juin 2024

### Le mot du Maire

Le mois de Mai 2024 aura été marqué par la signature de la convention tripartite entre la mairie, l'association pour la sauvegarde du patrimoine « Thauron Pierres et Nature » et la Fondation du Patrimoine.

Celle-ci a marqué le lancement de l'appel aux dons pour venir en aide à la réalisation des travaux de rénovation de l'Église Saint Christophe sise au bourg de Thauron. Lieu de culte, l'Église Saint Christophe n'est pas en péril, mais nécessite une attention particulière de notre part, pour transmettre à nos générations futures un bel élément de notre patrimoine, remis en valeur par des travaux utiles à son assainissement, indispensables à ce jour. L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises qui souhaitent participer à ce projet. Notez qu'un fonds national a été créé à destination du patrimoine religieux, qui permet une réduction d'impôt des dons à hauteur de 75%. Ainsi, un don de 100€ ne vous coûte en réalité que 25€. C'est un bon moyen de diriger vos impôts sur un projet local.

C'est l'occasion, chacun à son échelle, d'apporter sa pierre à l'édifice (quel que soit la taille de la pierre) et de s'impliquer dans ce projet qui concerne notre patrimoine commun.

On compte sur vous !

*Monique Caillaud, Maire*

#### Nouveaux horaires de la Mairie :

*A compter du 2 octobre 2023*

<b>Lundi</b>	9h30 – 12h
<b>Vendredi</b>	9h30 – 12h
<b>1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Samedi du mois</b>	9h30 – 12h

Tél : 05.55.64.59.08

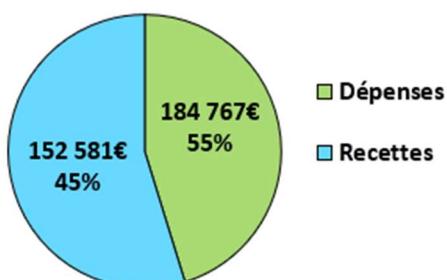
Mail : [mairie.thauron@gmail.com](mailto:mairie.thauron@gmail.com)

Site internet : <https://communethauron.fr/>

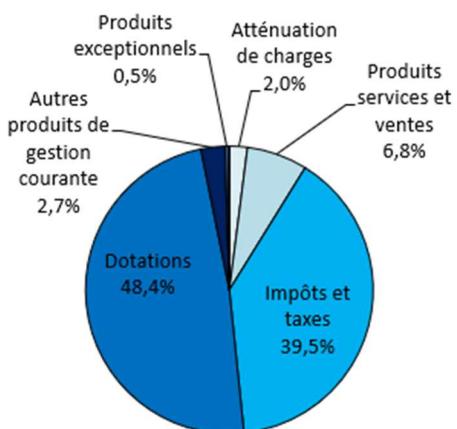
# BILAN : Budget de l'année 2023

Pour l'année 2023, le budget de la section de fonctionnement de la commune représentait 152 581€ de recettes et 184 767€ de dépenses, soit un excédent de 32 187€ au 31.12.23.

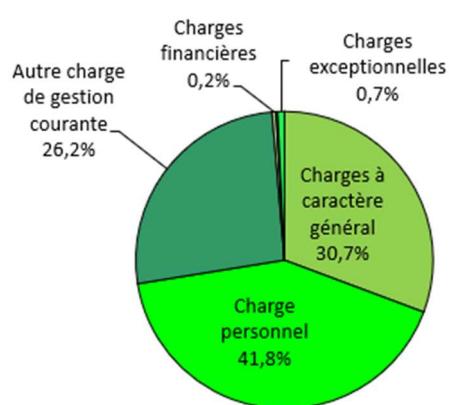
Section de fonctionnement



Détail des recettes



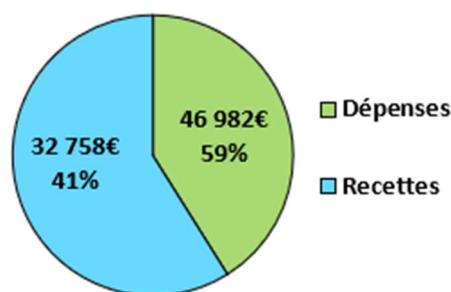
Détail des dépenses



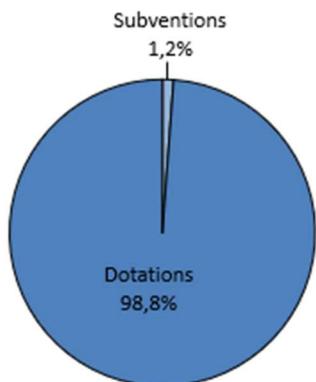
**Excédent (au 31.12.23) : 32 187 €**

Pour la section d'investissement de la commune, cela représente 32 758€ de recettes et 46 982€ de dépenses, soit un déficit de 13 892€.

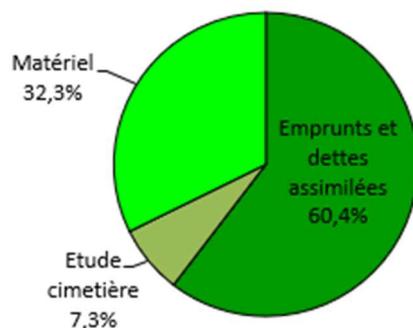
Section d'investissement



Détail des recettes



Détail des dépenses



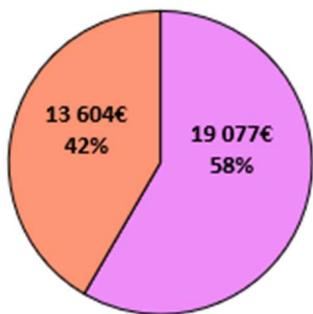
**Déficit (au 31.12.23) : 13 892€**

## BILAN : Budget eau de l'année 2023

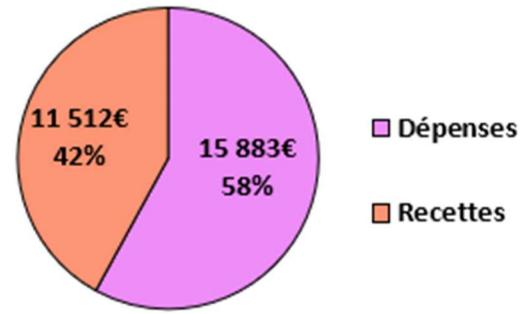
Pour l'année 2023, le budget de l'eau de la **section d'exploitation** représentait 13 604 € de recettes et 19 077 € de dépenses.

Pour la **section d'investissement**, 15 883 € de dépenses et 11 512 € de recettes.

Budget eau 2023  
Section d'exploitation



Budget eau 2023  
Section d'investissement



## Eau potable : Révision du tarif

En considérant l'augmentation des charges relatives au service d'eau potable, les inquiétudes de ces dernières années quant au débit des captages et les travaux de sécurisation à envisager, le conseil municipal a décidé de revoir les tarifs de l'eau potable.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 (pour application au titre de la facturation 2024), les tarifs de redevances de consommation d'eau potable sont définis comme suit :

- Abonnement annuel : 65€
- Consommation de 0 à 120 m<sup>3</sup> : 0,65€ le m<sup>3</sup>
- Consommation au-delà de 120 m<sup>3</sup> : 0,70€ le m<sup>3</sup>

## Etat Civil

### Décès

- Jeannine NEVIER décédée le 3 février 2024
- Jean-Claude DOUMY décédé le 3 mars 2024
- Serge DUMAS décédé le 31 mars 2024
- Madeleine TABOURIER décédée le 17 avril 2024

### Naissance

- Nina ROYER, le 11 mars 2024

### Mariage

- Nicolas BRACHET et Cindy CAILLY, le 8 juin 2024

## Thauron Pierres et Nature

La jeune association Thauron Pierres et Nature, continue ses activités. Au cours du mois d'avril, nous avons reçu pour un concert dans l'église de Thauron, le groupe « Les Oiseaux de trottoir ». C'est un groupe de musiciens et de chanteur qui circulent en vélo pour diminuer leur empreinte carbone. Cette année, ils avaient choisi le Plateau de Millevaches. Ils ont pu un soir nous enchanter par leur musique et leur joie de vivre. Après le concert, nous avons pu partager un temps convivial dans la salle communale.



Le vendredi 30 mai, nous avons signé une convention tripartite entre la Fondation du Patrimoine, la mairie et l'association. C'est le début d'un appel au mécénat populaire afin que la commune puisse engager des travaux dans l'église de Thauron. L'association se doit d'être un vecteur pour soutenir et inciter les personnes physiques ou morales à donner une contribution. Les travaux concernent la mise hors d'eau de la maçonnerie de l'église, l'assainissement avec la reprise des eaux pluviales ; la réfection de la couverture de la sacristie ainsi que des sondages pour s'assurer de la présence de fresques sous les enduits intérieurs.

Chaque don, même de quelques euros compte. Il est également important que chacun puisse en parler avec ses relations. Il s'agit de pouvoir transmettre à nos enfants et petits-enfants un patrimoine historique qui fait partie de la vie de notre commune.



## Thauron Pierres et Nature (suite)

**Comment faire un don pour soutenir la restauration de l'Eglise Saint-Christophe de Thauron ?**



Vous pouvez effectuer un don par carte bancaire ou virement sur le site internet : [www.fondation-patrimoine.org/92350](http://www.fondation-patrimoine.org/92350) ou par chèque libellé à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine », à envoyer à l'adresse suivante : 80 avenue Baudin 87000 Limoges (pensez à joindre le formulaire de don à votre courrier, à télécharger sur le site internet de la Fondation du Patrimoine). La Fondation du patrimoine reçoit tous vos dons à partir de 1€. Votre don sera intégralement versé pour soutenir le projet de restauration de l'Eglise Saint-Christophe de Thauron.

Pour rappel, un fonds national a été créé à destination du patrimoine religieux, permettant une réduction d'impôt des dons à hauteur de 75%. Ainsi, un don de 100€ ne vous coûte en réalité que 25€.

L'ouverture des chemins communaux et la création de boucles de balades se poursuit. L'année dernière nous avons ouvert une boucle autour de la Chaise et du Mont de Transet. Nous travaillons sur le topo-guide de cette boucle. Plusieurs chantiers ont eu lieu pour ouvrir des liaisons. Des appels à des chantiers participatifs ont régulièrement lieu...

### Evènements à venir

Les journées du patrimoine avec un concert le **samedi 21 septembre** et une animation le **dimanche 22 septembre** au pont de Thauron. Les animations sont pour les familles avec un thème autour de la nature. Plusieurs circuits sont prévus pour les petites jambes et les plus grandes. Noter bien ces 2 dates qui nous ferons faire plein de belles découvertes...

## Les projets à venir en 2024

### **Travaux mur du cimetière de Bonneville**

Des travaux sur le mur du cimetière de Bonneville sont à prévoir. Il s'agit de reprendre la totalité de la partie gauche du mur et le pilier tenant le portail. Le conseil municipal a décidé de retenir le devis de l'entreprise MERAUD Loïc (pour un montant de 2900€ HT). Dans un premier temps, il sera demandé d'intervenir rapidement, pour démolir le mur afin d'en éviter la chute.

### **Achat d'un broyeur d'accotement**

Le Groupement Syndical Forestier de Thauron a décidé d'allouer une subvention d'équipement d'un montant de 12 600€ pour l'achat d'un matériel de voirie type broyeur d'accotement, afin d'entretenir les biens de sections du Groupement Syndical Forestier et la voirie de la commune.

### **Réfection des voies communales**

Des travaux de renforcement de la voirie sont prévus pour l'année 2024. Ils concernent la réfection de la route située dans le bourg, le chemin pour monter derrière l'école et une portion de chemin en bas de Lavaugarde. Le montant de la dépenses globale est estimé à 31 598€ HT, cependant avec deux aides (DETR et le dispositif Boost'Comm'Une) obtenues, le montant restant à charge par la commune s'élève à 11 059€ HT.

### **Embellissement du bourg de Thauron**

Une bâche a été installée sur le talus en face de l'école. Celle-ci a pour but d'étouffer la végétation existante dans l'optique de faire réaliser par une entreprise spécialisée, un agencement paysager qui s'installera au fil du temps sous couvert d'un géotextile.



## Les projets à venir en 2024 (suite)

### **Colombarium au cimetière de Thauron**

Le colombarium prévu au cimetière de Thauron sera installé d'ici la fin d'année 2024 par l'entreprise Nourrisseau Granits située à Le Compeix. Les travaux concernent la réalisation d'un colombarium 3 cases évolutif, le terrassement correspondant et la création d'un espace jardin du souvenir avec stèle gravée, pour un montant total de 6148€ HT.

### **Restauration de la statuette de la vierge**

Dans l'église de Thauron se trouve une statuette en bois peint, datant de la fin du XIVème siècle, appelée « vierge à l'Enfant assise, dite Sainte Anne et la Vierge ». Cette œuvre, considérée comme un objet « classé » et propriété de la commune de Thauron, s'avère en mauvais état. Les membres du conseil envisage donc une restauration de cette œuvre.

## Le Comité d'Animation de Thauron

Samedi soir 20 avril, le Comité d'animation de Thauron avait convié les habitants de la commune et des communes avoisinantes à une soirée fondu frites. Enfants et adultes ont été nombreux à partager ce repas après l'apéritif offert par le Comité. La soirée fut fort sympathique et joyeuse. L'animation musicale proposée bénévolement par une de nos adhérentes : Dine a rencontré un franc succès et jeunes et moins jeunes ont participé. Nous la remercions chaleureusement ainsi que la boucherie "les 4 petits cochons" de Bourganeuf qui s'était chargé de la fondu et des frites et bien sûr tous les bénévoles toujours disponibles et volontaires lors des festivités que nous organisons.



## Inauguration de l'usine hydroélectrique du Palais

Le 13 avril a eu lieu l'inauguration de l'usine hydroélectrique du pont du Palais. Après plus de 10 ans, les travaux sont achevés et la mise en service des installations est effective.

Cette usine, construite dans les années 1960 près de l'ancien emplacement du Moulin du Palais aujourd'hui disparu, était obsolète et ne respectait plus les normes en vigueur.

En 2011, Mr Christophe Couquet rachète le site et souhaite remettre l'usine en état de fonctionnement.

Ce n'est qu'en septembre 2020, après des démarches longues et fastidieuses, que Mr Couquet obtient l'accord pour réaliser les travaux. Le chantier peut donc démarrer. L'ouvrage existant, composé d'une prise d'eau réalisée par une vanne sous l'usine ainsi que les deux turbines, a donc été entièrement démonté. Ce système de turbine a été remplacé par une vis hydrodynamique, mesurant 8 m de long sur 4 m de large et pesant 15 tonnes. L'énergie potentielle de l'eau qui s'écoule à travers l'installation est transformée en énergie mécanique grâce à la rotation de la vis. Cette énergie mécanique est ensuite transformée en électricité à l'aide d'une génératrice. L'énergie électrique produite est alors revendue à la société ENEDIS.



## Elections législatives

Après la dissolution de l'Assemblée nationale par le président Emmanuel Macron, les élections législatives se dérouleront les dimanches 30 juin et 7 juillet 2024. Dans la circonscription de la Creuse, 7 candidats se présentent pour devenir député.

Si vous êtes absent le jour du vote, n'hésitez pas à faire une procuration de vote. Pour plus de renseignements, consulter le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>